



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFO RUP

Semaine du 28 au 31 octobre 2019

En raison du congé de la Toussaint ce vendredi 1^{er} novembre, l'édition de l'InfoRUP de cette semaine est publiée le jeudi 31 octobre.

LA PRODUCTION LOCALE DE LA RÉUNION REMERCIE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR SES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE DES OUTRE-MER : Mercredi 30 octobre, les filières réunionnaises de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie et de la pêche – sous la bannière de la « Production Locale Réunion » – ont adressé un courrier au Président de la République afin de le remercier des engagements pris en faveur du secteur primaire et de l'industrie des DOM lors de sa visite dans les Outre-mer de l'Océan indien.

En particulier, les filières ont accueilli avec un grand soulagement la promesse présidentielle de ne pas plafonner les aides nationales à l'agriculture Outre-mer (aide CIOM) afin que la production locale, qui couvre aujourd'hui plus de 70% des besoins de consommation alimentaire en produits frais de La Réunion, puisse poursuivre son développement.

Les professionnels réunionnais ont également été rassurés par les déclarations de M. Macron soulignant les vertus et les résultats de leur modèle d'organisation bâti, d'une part, sur la complémentarité entre les productions destinées à l'exportation et celles destinées à la consommation locale et, d'autre part, sur un dialogue permanent entre l'amont et l'aval des filières.

A présent, la Production Locale Réunion souhaite obtenir davantage de précisions sur les contours du nouveau fonds national spécifique de 45 millions d'euros en faveur de l'agriculture des Outre-mer dont le Président a annoncé la mise en place dès 2020.

S'agissant plus précisément de la filière canne-sucre, les professionnels se sont félicités du maintien des aides nationales visant à compenser la fin des quotas sucriers jusqu'en 2021 et ils ont montré leur volonté de prendre part pleinement aux concertations régulières que M. Macron a proposé de mettre en place avec les services de l'Etat.

Enfin, les filières ont accueilli très positivement la prise de position du Président en faveur de la pérennisation du dispositif fiscal de l'octroi de mer qui est indispensable pour l'essor de la production endogène des DOM.

LES FILIERES RÉUNIONNAISES PRÉSENTENT UN LIVRE BLANC QUI EXPLIQUE LES VERTUS ET LES RÉSULTATS DE LA PRODUCTION LOCALE DE CE TERRITOIRE :

Mercredi 30 octobre également, le collectif de la « Production Locale Réunion » a organisé une conférence de presse pour présenter leur Livre Blanc intitulé « *Produire l'Avenir* » – dont une copie avait été remise au Président de la République la semaine dernière – à la population réunionnaise et aux médias.

Ce Livre blanc présente ce que les filières réunionnaises de l'agriculture, de la pêche et de l'industrie apportent collectivement au territoire. Réaffirmant l'ambition et l'engagement des filières au service de La Réunion, il présente les enjeux et les impacts de la production locale, tout en justifiant sa raison d'être et la nécessité de la préserver.

Ce document contient des chiffres clés et explique les spécificités du modèle d'organisation structurée de ce territoire : complémentarité entre les différentes filières, concertation entre familles professionnelles au sein de chaque filière, dialogue permanent entre l'amont et l'aval, création d'emplois et de valeur ajoutée endogènes, offre de produits adaptés à la demande des consommateurs et à un prix juste, durabilité des modes de production, etc.

Le Livre Blanc fait l'objet d'un site internet spécifique qui a vocation à être régulièrement mis à jour et qui est consultable au lien suivant : <https://www.production-locale.re/>

URSULA VON DER LEYEN A VALIDÉ LES NOUVEAUX CANDIDATS COMMISSAIRES FRANÇAIS ET HONGROIS :

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a validé, à la suite d'entrevues, lundi 28 octobre, la candidature des deux nouveaux candidats commissaires français et hongrois, respectivement Thierry Breton et Olivér Várhelyi. Thierry Breton devrait conserver le portefeuille extensif proposé initialement à Sylvie Goulard, qui comprend le marché intérieur, l'espace et la défense européenne. Ursula von der Leyen a également fait parvenir une lettre au gouvernement roumain pour qu'il présente au plus vite un nouveau candidat. En effet, les difficultés au sein du gouvernement roumain pour nommer un candidat compromettent fortement l'objectif d'installation du nouveau Collège des Commissaires au 1^{er} décembre. Les nouveaux candidats français et hongrois (puis roumain) doivent encore passer deux auditions auprès des commissions compétentes du Parlement européen afin d'analyser leurs déclarations d'intérêt et leurs aptitudes à prendre en charge les portefeuilles pour lesquels ils sont candidats. C'est au cours de ces deux étapes que trois des précédents Commissaires désignés, dont Sylvie Goulard, avaient échoué.

À ce titre, la candidature de Thierry Breton suscite une vive opposition à gauche du Parlement. L'ancien ministre français dirige Atos depuis 2009, une entreprise qui perçoit des fonds européens notamment via le programme Copernicus de la Commission européenne. Or, Thierry Breton aura autorité sur ce programme s'il venait à être confirmé dans ses fonctions de Commissaire. Pour rassurer les eurodéputés, il s'est notamment engagé à vendre l'intégralité de ses parts d'Atos une fois qu'il serait désigné Commissaire.

LA COMMISSION EUROPÉENNE PROPOSE DE PROROGER L'ACCORD DE COTONOU JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020 :

L'accord de Cotonou, qui constitue le cadre des relations entre l'Union européenne et les pays ACP et qui devait arriver à son terme le 29 février 2020, pourrait être prorogé jusqu'au 31 décembre 2020.

En effet, les négociations pour un nouvel accord de partenariat entre les pays ACP et l'Union européenne, qui avaient pourtant débutées dès septembre 2018, ne permettront pas d'aboutir à un nouvel accord prêt à être appliqué avant la date d'expiration du 29 février.

La Commission européenne a recommandé au Conseil de l'UE de prendre une décision qui permettra de proposer cette prorogation au Comité des Ambassadeurs ACP-UE qui est compétent pour prendre des mesures transitoires au sein de l'accord de Cotonou.

Si cette proposition de la Commission européenne est acceptée par le Conseil de l'UE puis par le Comité des Ambassadeurs ACP-UE, elle permettra de conserver un cadre juridique dans les accords avec les pays ACP jusqu'au 31 décembre 2020 ou jusqu'à ce qu'un nouvel accord soit conclu.

La proposition de la Commission européenne est disponible à ce lien : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1572428566404&uri=CELEX:52019PC0550>

LE CONSEIL EUROPÉEN ACCORDE UNE NOUVELLE EXTENSION AU ROYAUME-UNI AFIN QU'IL RATIFIE LE NOUVEL ACCORD DE SORTIE ORDONNÉE DE L'UE :

Le mardi 29 octobre, suite à l'annonce du Président du Conseil européen Donald Tusk, le Conseil a approuvé par procédure écrite une extension jusqu'au 31 janvier. Au cas où l'accord de sortie est ratifié par les parlements britannique et européen avant cette date, la sortie officielle et le début de la période de transition interviendront à la fin du mois en question.

Suite à cette confirmation de l'Union, la Chambre des communes britannique a accepté de tenir des élections législatives prévues pour le 12 décembre prochain. Boris Johnson et le parti conservateur sont pour l'instant en tête des intentions de vote.

LA PREMIERE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES SARGASSES DEBOUCHE SUR UN PROJET INTERNATIONAL DE COOPÉRATION :

Du mardi 23 au samedi 26 octobre, s'est tenue en Guadeloupe la 1^{ère} Conférence Internationale sur les sargasses. Ces algues brunes, qui proviennent de la mer des sargasses, une étendue de plus de 3 millions de km² dans l'Atlantique Nord, sont une réelle plaie sanitaire, environnementale et économique pour les régions concernées.

D'abord sanitaire, car les échouages de sargasses sont massifs et fréquents et leur putréfaction sur les rivages dégage de l'ammoniac et de l'hydrogène sulfuré, des gaz toxiques et nauséabonds.

Ensuite environnementale, car une seconde mer des sargasses est en train de se former au large du Brésil. En cause, la déforestation en Amérique du Sud ainsi que la hausse des températures au niveau planétaire.

Enfin économique car la mer des sargasses est aujourd'hui un désert flottant, la salinité de ces algues empêche le développement des ressources halieutiques. De plus, les radeaux massifs de sargasses sont un danger pour les pêcheurs et leurs filets.

Cette conférence a donc réuni chefs d'Etats et de gouvernements, responsables d'organisations régionales et internationales, entreprises, membres de la société civile, chercheurs et universitaires de la

Caraïbe afin de poser les jalons d'une coopération efficiente et d'apporter des réponses opérationnelles aux échouements de sargasses. Pour cela, la conférence était axée sur le partage de l'état des connaissances sur les sargasses et la mise en lumière des stratégies de lutte contre ce fléau.

Elle s'est soldée par « Le programme caribéen sur les sargasses », une déclaration finale qui se veut ambitieuse. Elle impulse un processus pour aboutir à un réseau caribéen d'actions, un regroupement des acteurs publics et privés ou encore de scientifiques, pour repérer les radeaux de sargasses et intervenir rapidement afin de les collecter directement en mer. De plus, cette déclaration n'oublie pas la recherche scientifique qu'elle souhaite encourager.

Ces objectifs devraient être financés par des fonds européens, et par l'Etat français, dont le Premier ministre, Edouard Philippe, représentant la France à cette conférence, a promis le soutien sur la durée.

En effet, il a annoncé, dans son discours de clôture de la conférence, une enveloppe supplémentaire de 500 000 euros pour la collecte en mer des sargasses et pour la recherche. En outre, un appel d'offre sera lancé en 2020 dans le cadre d'un nouveau programme de recherche internationale.

Par ailleurs, en parallèle de cette conférence a aussi eu lieu à Pointe-à-Pitre, le premier « salon international des techniques innovantes de prévision, de suivi, de surveillance, de collecte et de valorisation des algues sargasses ». Des entreprises y ont présenté une série d'innovations: télédétection et prévision des échouages, collecte (via des barrages ou à terre...), surveillance sanitaire (capteurs H2S...), stockage, mais aussi valorisation (matériaux biosourcés, compostage, production d'énergie...).

AGENDA DE LA SEMAINE DU 4 AU 8 NOVEMBRE 2019

| | PARLEMENT EUROPEEN | COMMISSION EUROPEENNE | AUTRES ORGANES EUROPEENS | AUTRES ÉVÉNEMENTS |
|---------------------------------|---|-----------------------|--------------------------|-------------------|
| Lundi 04/11 | Réunion REGI : 15:00 - 18:30 : Échange de vues avec Mariana Kotzeva, directrice générale d'Eurostat et Présentation de l'annuaire régional d'Eurostat2019 | | | |
| Mardi 05/11 | Réunion REGI : 09:00 - 12:30 Réunion AGRI : 09:00 - 12:30 et 14:30 - 18:30 | | | |
| Mercredi 06/11 | Réunion INTA 09.00 - 12.30 et 15.00 - 18.30 | | Coreper I Coreper II | |
| Jeudi 07/11 | Réunion INTA 09.00 - 12.30 : Présentation du rapport annuel sur la mise en œuvre des accords de libre-échange en 2018 | | | |
| Vendredi 08/11 | | | | |